

Rapport des deux Conseils de Participation (CP) du lundi 9 octobre 2023

Présents

<i>Fonction</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
Direction	Dromelet	Bérangère
	De Blaere	Alice
Enseignants	de Groote	Henri
	Glorieux	Marie
	Buxant	Raphaële
	Villers	Stéphanie
	Vermeulen	Isabelle
	Braeckmans	Yoachim
Coach des délégués	Decat	Valérie
Elèves	Roose	Amélie (3 ^{ème})
	Colaux	Eléonore (5 ^{ème})
Parents	De Berg	Anne
	De Wilde	Dominique
	Timmermans	Didier
	Aït Amer	Faïza
	Hupez	Jean-Pierre
	Jadoulle	Vincent

1) Accueil: un tour de table de présentation est réalisé.

2) Calendrier des CP : ils sont fixés au 20/11, 22/1, 18/3, 13/5, et au 27/5 avec celui de l'école fondamentale.

3) DOA du Lycée

Pour anticiper la réforme du tronc commun allongé, qui débutera en septembre 2026 au Lycée, celui-ci a introduit une demande de Degré d'Observation Autonome (DOA) en 2 années, avec la perspective d'intégrer les élèves de 3^{ème} année sur le site des Bruyères en 2026. Cette demande a

été acceptée par Madame la Ministre, si bien que ce site est devenu un établissement distinct, avec un nouveau numéro FASE. Ceci donnera accès à des moyens humains supplémentaires, à savoir une secrétaire de direction et un économiste. Madame De Blaere, engagée au départ comme Directrice adjointe, devient Directrice du DOA.

Ce changement a occasionné beaucoup de travail pour faire connaître cette nouvelle école aux différents niveaux de l'administration.

Parallèlement à ce projet, une cellule de réflexion sur le tronc commun est en cours de lancement. Il est proposé à l'Association des parents (AP) de s'informer auprès de l'UFAPEC par rapport à la nécessité de créer deux AP distinctes.

La question des critères pour le passage des élèves d'une école à l'autre est en cours de réflexion.

4) Plan de pilotage

Le "nouvel établissement" doit rédiger et mettre en œuvre un plan de pilotage propre. L'intention est de le faire en continuité avec celui du Lycée et en mettant l'accent sur les besoins et les difficultés du degré inférieur.

Le plan de pilotage du Lycée est en cours d'évaluation. Ses trois objectifs sont la différenciation, le vivre ensemble et l'éducation au choix et à l'orientation. Le Délégué au contrat d'objectifs a rencontré les équipes et donnera prochainement son avis au P.O., puis à l'AG du personnel du 8 novembre prochain. Il a déjà souligné la qualité de la réflexivité au sein du Lycée, ainsi que l'ampleur du travail accompli.

5) Evaluation continue au premier degré

Dans les suites d'une enquête à ce sujet, la Direction a décidé de supprimer la session d'examens de décembre au premier degré, pour favoriser une évaluation plus continue (avec des interrogations par chapitre et des contrôles de synthèse). La suppression de la session de décembre aura aussi comme bénéfice d'augmenter le temps dévolu aux apprentissages. Ceci va dans le sens du souhait de la Fédération Wallonie Bruxelles de diminuer le nombre de "jours blancs".

Un semainier est affiché dans chaque classe, pour essayer d'éviter des surcharges d'évaluations au même moment. Une telle planification est plus difficile à organiser aux degrés supérieurs, les élèves d'une même classe ayant beaucoup d'options différentes.

Suite à une demande de l'équipe des enseignants de géographie, l'examen de décembre de cette matière est également supprimé pour les second et troisième degrés.

Est encore souligné l'intérêt pour les élèves et les parents de consulter, pour chaque cours, le document d'intention pédagogique, où la procédure d'évaluation est explicitée.

Le processus d'évaluation pourrait être réfléchi de manière globale et transversale, quant à ses objectifs, son sens et ses modalités.

A noter qu'étant donné le nouveau rythme scolaire, le bulletin de mai a été supprimé.

6) Groupes classes sur les réseaux sociaux

Au vu du risque de dérives que de tels groupes peuvent susciter (harcèlement, "bashing", etc.), les titulaires du premier degré ont reçu de la part des éducateurs un Power Point de sensibilisation à cette problématique. Les parents sont invités à être attentifs à celle-ci. En cas de débordement, les élèves et/ou les parents qui auraient besoin d'aide de l'école peuvent la solliciter auprès des

éducateurs. A noter qu'à une exception près, les enseignants ne font pas partie des groupes classes sur les réseaux sociaux, qui ne sont donc pas modérés par un adulte.

L'AP propose d'insérer le Powerpoint de sensibilisation sur son site web. La Direction se dit prête à faire diffuser par courriel, à destination des parents du Lycée, une éventuelle communication de l'AP à ce sujet.

7) Divers

a) Dans la prolongation de la conférence de l'an dernier, l'AP organise le 28/11 une conférence sur la gestion du stress scolaire, intitulée "*Le stress comme allié ?*" et qui sera donnée par Mme Catherine Schwennick.

b) Dans son article intitulé "*Lutter contre les tabous qui entourent les règles*", repris en annexe, la revue "*Entrées libres*" met en exergue l'initiative d'Eléonore Colaux de mettre à disposition des serviettes hygiéniques dans les toilettes des filles du bâtiment des 4èmes à 6èmes du Biéreau. La Direction et le CP félicitent Eléonore. La possibilité d'une extension au bâtiment des 3èmes et au site des Bruyères sera examinée prochainement.

c) Suggestions de points à traiter au prochain CP :

- Projets des délégués de niveau
- Révision du R.O.I. des deux CP
- Le « concours projets » de l'AP
- Le financement à long terme du projet des serviettes hygiéniques, et son éventuelle extension aux Bruyères
- Points amenés par l'AP.